



SOMMAIRE

	<i>Page</i>
Situation économique mondiale (<i>suite</i>): b) Rapport de la Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient (E/2171, E/L.306)	229

Président: M. S. Amjad ALI (Pakistan).

Présents: Les représentants des pays suivants:
Argentine, Belgique, Canada, Chine, Cuba, Egypte, Etats-Unis d'Amérique, France, Iran, Mexique, Pakistan, Philippines, Pologne, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Suède, Tchécoslovaquie, Union des Républiques socialistes soviétiques, Uruguay.

Les observateurs des pays suivants
Chili, Yougoslavie.

Les représentants des institutions spécialisées suivantes:

Organisation internationale du Travail, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, Organisation mondiale de la santé.

Situation économique mondiale (*suite*): b) Rapport de la Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient (E/2171, E/L.306)

[Point 3, b, de l'ordre du jour]

1. M. LOKANATHAN (Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient) dit que le fait le plus significatif qui s'est produit dans les pays dont s'occupe la Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient (CEAEO) au cours des derniers dix-huit mois, a été la violente fluctuation du prix des exportations dont dépend la prospérité de ces pays. Dans certains cas, les prix ont subi une hausse de plus de 100 pour 100 et une baisse de même ampleur. Il en est résulté une différence de 900 millions de dollars entre les gains en devises étrangères des pays de la CEAEO pendant le premier semestre de 1951 et les gains de ces mêmes pays pendant le second semestre de l'année. La balance commerciale des pays de la CEAEO, qui présentait un solde créditeur de 1.190 millions de dollars pour le premier semestre de 1951, accusait, pour le second semestre de la même année, un solde débiteur de 410 millions de dollars. De telles fluctuations posent un problème extrêmement grave, qui peut être résolu si les pays consommateurs des matières premières exportées par les pays de la CEAEO fixaient les prix à un niveau équitable

et stable, si possible légèrement favorable aux pays producteurs.

2. Les recettes en devises des pays de la CEAEO auraient pu servir au développement économique. Dans la pratique, cela n'a pas été possible en raison, d'une part, du caractère temporaire et soudain de la fluctuation des prix, d'autre part, des difficultés rencontrées par ces pays pour obtenir des fournitures et, aussi, du fait que les pays de la CEAEO n'avaient pas établi des plans de développement suffisamment détaillés pour leur permettre de profiter de leur balance commerciale favorable pendant que les prix étaient élevés. De ce fait, ils n'ont pas été en mesure d'accroître d'une manière appréciable leurs importations de biens d'équipement et, en général, ce sont surtout les importations de biens de consommation qui ont augmenté. Pour combattre l'inflation, il n'était pas mauvais d'accroître l'importation des biens de consommation. Mais les pays de la CEAEO ont grand besoin de biens d'équipement.

3. Un certain nombre de résolutions adoptées par la CEAEO à sa huitième session (E/2171, quatrième partie) concernent la fourniture de biens nécessaires au développement économique; par ailleurs, la résolution adoptée par le Sous-Comité du fer et de l'acier à sa quatrième session et approuvée par la Commission à sa huitième session constate avec regret "que les pays de la région ont . . . rencontré d'extrêmes difficultés . . . quand ils ont voulu récemment se procurer de la fonte et des produits d'acier semi-finis à l'extérieur de la région". La résolution adoptée par le Sous-Comité du fer et de l'acier constate, en outre, les difficultés que ces pays ont eues "à pourvoir à leurs besoins en produits d'acier finis et les graves conséquences qui en sont résultées pour les industries et les plans de développement économique de l'Asie et de l'Extrême-Orient, qui sont fondés sur l'utilisation de l'acier".

4. Dans les efforts qu'elle a déployés pour accroître le volume des biens d'équipement nécessaires aux pays de la CEAEO, la Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient a bénéficié du concours de la Commission économique pour l'Europe. Une liste des besoins des pays de la CEAEO a été adressée à la CEE

et celle-ci a fourni des renseignements sur les biens d'équipement disponibles en Europe.

5. Les résultats obtenus par la première Conférence régionale sur le développement commercial, qui s'est tenue à Singapour, ont été très satisfaisants. A cette conférence ont participé non seulement les Etats membres de la Commission, mais aussi des observateurs d'Etats non membres. Une deuxième conférence semblable doit se tenir aux Philippines en mars 1953. L'ordre du jour de cette conférence pourrait être élargi de façon à comprendre les questions soulevées dans la résolution 523 (VI) de l'Assemblée générale sur le développement économique intégré et les accords commerciaux, et la conférence pourrait étudier la possibilité d'accélérer le courant des exportations de biens d'équipement des pays industrialisés vers les pays de la CEAE0, en échange de matières premières.

6. Le problème le plus grave auquel les pays de l'Asie et de l'Extrême-Orient ont à faire face reste celui de l'alimentation. Si la population de ces pays s'est accrue de 10 pour 100 au cours de ces dix dernières années, la production des denrées alimentaires n'est pas plus importante qu'avant la deuxième guerre mondiale. Les problèmes alimentaires et agricoles ont retenu l'attention de la Commission, qui a récemment signé avec le Directeur général de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture un accord pour la création, au sein de la CEAE0, d'un groupe mixte chargé d'étudier le problème agricole.

7. Le programme de travail de la CEAE0 accorde une priorité de premier rang aux projets de développement à long terme portant sur des questions telles que l'aménagement à fins multiples des bassins fluviaux, les méthodes de défense contre les inondations, les laboratoires d'hydraulique, la planification du développement industriel, l'énergie électrique, le fer et l'acier, les ressources minérales, l'exploitation des chemins de fer et l'entretien des voies, les transports routiers, l'amélioration des transports sur les fleuves et les canaux, la réforme agraire et les recherches sur les effets de l'industrialisation sur l'accroissement de la population.

8. Le sentiment général qui règne dans les pays de l'Asie et de l'Extrême-Orient, c'est qu'il conviendrait d'augmenter le niveau des investissements. Malheureusement les efforts accomplis par les gouvernements pour augmenter l'épargne nationale n'ont pas été couronnés de succès et, dans la période d'après-guerre, les apports de capitaux ont été limités. Le programme de travail de la CEAE0 comporte une analyse des aspects financiers du développement économique et de la mobilisation du capital national. Le problème doit être résolu d'urgence et toute aide de nature à accroître le volume des investissements sera accueillie avec faveur.

9. M. Lokanathan rappelle ensuite que la Commission a décidé, à sa huitième session, de recommander au Conseil de modifier le mandat de la Commission de façon que le Japon puisse être compris dans le champ d'action de la CEAE0 et être admis comme membre associé, au cas où cette résolution serait acceptée par le Conseil. Il estime que la position particulière du Japon en Asie, des points de vue géographique, historique et économique, rendrait très précieuse la participation de

ce pays aux travaux de la Commission et que les relations économiques entre le Japon et le reste de l'Asie se développeraient par suite des progrès de la coopération qu'encouragerait vraisemblablement la participation du Japon. En conclusion, le Secrétaire exécutif de la CEAE0 déclare que la Commission est très encouragée par l'appui que le Conseil accorde à son programme de travail et à ses activités et exprime l'espoir qu'il continuera à en être de même dans l'avenir.

10. M. GARCIA (Philippines) constate qu'au Conseil comme à l'Assemblée, la plupart des membres sont généralement d'accord au sujet des rapports annuels des commissions économiques régionales; ces commissions ont prouvé leur utilité et il conviendrait de les maintenir indéfiniment en fonction.

11. Au moment de la création de la CEAE0, la plupart des pays qui y ont été admis venaient à peine d'accéder à l'indépendance. Du point de vue économique, une grande partie de la région était insuffisamment développée. Le faible revenu par habitant et la productivité insuffisante créaient des problèmes pressants. De tout temps la population de la région a connu la pauvreté et un niveau d'existence insuffisant. La misère, la famine, l'ignorance et les conditions de vie indignes de la personne humaine qui y régnaient ne se retrouvaient nulle part ailleurs dans le monde. Ainsi que le regretté Liaquat Ali Khan, Premier Ministre du Pakistan, l'a fait observer, la disette menaçait constamment la région. Il convient de souligner qu'en dépit de difficultés auxquelles elle s'est heurtée dès sa création, la CEAE0 a fait preuve d'une grande vigueur et a montré que les situations difficiles peuvent stimuler la recherche de solutions appropriées.

12. Les travaux effectués par la CEAE0, quelque modestes qu'ils soient, sont un bon commencement vers l'amélioration des conditions de vie des populations d'Extrême-Orient; cette Commission a travaillé efficacement et sans ostentation. Les pays qui en font partie commencent à acquérir une conscience régionale dans leur manière d'aborder les problèmes économiques communs.

13. Le secrétariat de la Commission a divisé son programme de travail en six grandes parties; hydraulique fluviale, industrie, transports intérieurs, recherche et statistiques, assistance technique, commerce et finances. Ainsi qu'il est dit dans le rapport de la Commission (E/2171), des progrès remarquables ont été accomplis dans ces domaines. En ce qui concerne la lutte contre les inondations, la Commission a constaté que les pays de la région accordaient de plus en plus d'attention aux aspects généraux de l'exploitation des ressources hydrauliques et elle a approuvé la création d'un centre de formation. Elle a également approuvé les travaux effectués en matière de transports intérieurs, ainsi que la réunion d'une conférence régionale d'experts en matière de ressources minérales. Elle a aussi prévu la réunion d'une conférence régionale en vue d'étudier les méthodes d'évaluation du revenu national. On a félicité le secrétariat de la Commission pour les efforts qu'il a déployés en vue de rassembler des données statistiques, car il a ainsi apporté une contribution importante au développement économique de l'Asie. Les rapports économiques annuels et les bulletins économiques trimestriels ont été favorablement accueillis. Il a été convenu

que les futures sessions commenceraient par un examen de la situation économique mondiale fondé sur les rapports et les études semestrielles publiées dans les bulletins. Cet examen complètera fort utilement l'étude de la situation économique mondiale effectuée par le Conseil.

14. Le rapport de la Commission sur les activités relatives à l'assistance technique est très encourageant. L'affectation de représentants résidant dans quatre des pays membres de la Commission, dont les Philippines, et la nomination d'un représentant régional de l'Administration de l'assistance technique sont de bon augure pour l'avenir du programme d'assistance technique dans la région qui relève de la Commission. L'augmentation du nombre des bourses d'études et de perfectionnement et du nombre des experts montre que l'on se rend compte des besoins de la région dans le domaine économique. Du point de vue de l'assistance technique, l'un des éléments les plus intéressants du rapport est peut-être qu'il montre que l'on est de plus en plus conscient de l'avantage qu'il y aurait à aborder les problèmes sur le plan régional; c'est ainsi que la Commission a préconisé la création de centres de formation régionaux.

15. L'intérêt croissant que la CEAE0 porte aux échanges commerciaux entre les pays d'Asie et d'Europe se concrétise dans le projet entrepris par cette Commission en collaboration avec la CEE et la FAO.

16. D'après les représentants de pays industrialisés, il n'y a pas pénurie de biens d'équipement. Par contre, les représentants des pays insuffisamment développés, y compris celui des Philippines, ont affirmé que l'offre de biens d'équipement a été, et reste, insuffisante. Dans le *Rapport sur l'économie mondiale, 1950-1951*¹, le Secrétaire général adopte une attitude neutre: la production des biens d'équipement a augmenté en 1951, mais dans certains cas il y a eu des retards de livraison et l'on a constaté une diminution des importations de certains pays insuffisamment développés en biens d'équipement. Ainsi que le rapport de la Commission (E/2171, quatrième partie) l'indique, la CEAE0 a adopté trois résolutions relatives aux questions générales des biens d'équipement et de la pénurie d'acier. Dans la partie B de sa résolution du 6 février 1952 (E/CN.11/343), la CEAE0 se montre vivement préoccupée par l'influence fâcheuse que d'importants retards dans les livraisons de matériel pour centrales électriques et dans celles d'outillage et d'équipement pour l'industrie sidérurgique pourraient avoir sur le développement économique. Dans la partie D de sa résolution, elle recommande aux pays fournisseurs d'accorder une attention particulière aux demandes des pays de la région de la CEAE0 relatives aux biens d'équipement et aux produits de base.

17. Quant à la remarque selon laquelle il n'y a pas de biens d'équipement disponibles parce que les pays insuffisamment développés n'ont pas élaboré de programmes de développement satisfaisants, M. Garcia appelle l'attention du Conseil sur la résolution relative à la fourniture du matériel destiné aux centrales électriques et à l'industrie sidérurgique. La résolution con-

cernant les biens d'équipement montre une fois encore que les pays de la région sont pleinement conscients de la nécessité d'élaborer des programmes de développement.

18. LA CEAE0 n'ignore aucunement que les pays de sa région doivent développer et diversifier leurs exportations afin de s'assurer des prix équitables et d'atténuer les fluctuations des prix; aussi a-t-elle recommandé la réunion, en 1953, d'une conférence régionale sur le développement des échanges commerciaux. Cette conférence doit se tenir aux Philippines, pendant l'exposition commerciale internationale; ainsi, des représentants de pays producteurs de produits de base, de pays industriels et des hommes d'affaires pourront s'y rencontrer.

19. Au sujet de la résolution adoptée par la Commission le 29 janvier 1952 (E/CN.11/335) et contenue dans la quatrième partie du rapport (E/2171), il rappelle que les Philippines ont signé le Traité de paix avec le Japon, à San-Francisco, mais ne l'ont pas encore ratifié. Pour cette raison, et aussi parce qu'il n'a pas reçu d'instructions de son gouvernement, M. Garcia votera en faveur de l'inclusion du Japon dans la région géographique de la CEAE0, mais il s'abstiendra lors du vote sur le paragraphe qui recommande l'admission du Japon comme membre associé de la Commission.

20. Le Gouvernement des Philippines a invité la CEAE0 à établir son siège à Manille parce qu'il a confiance en elle et croit à sa volonté de favoriser la collaboration entre les pays d'Asie et d'Extrême-Orient. Or, on pourrait faciliter cette collaboration davantage encore en déplaçant le siège de la Commission d'un pays à l'autre tous les quatre ans, par exemple. Tous les pays de la région de la CEAE0 peuvent certes offrir un emplacement propice pour le siège de la Commission, mais Manille a l'avantage d'occuper une position centrale aux abords orientaux de l'Asie.

21. M. HUSAIN (Pakistan) félicite M. Lokanathan du rapport présenté par la Commission; ce rapport montre à quel point les activités de la Commission sont diverses et complexes.

22. Il constate avec satisfaction que la Commission n'a pas cessé de collaborer avec les institutions spécialisées, notamment avec la FAO. La création d'une Division mixte CEAE0-FAO de l'agriculture en vue de faciliter le développement technique de l'agriculture est un événement important.

23. Les peuples d'Asie et d'Extrême-Orient sont toujours menacés par la famine. La région est périodiquement dévastée par les inondations. Le Bureau d'hydraulique fluviale a préparé quelques publications techniques excellentes et mérite d'être chaleureusement félicité pour les travaux qu'il a accomplis. M. Husain constate également que ce bureau consacrera au cours de ses travaux une attention particulière aux possibilités d'aménagement à fins multiples des bassins fluviaux. L'exécution d'un important projet de ce genre a commencé au Pakistan oriental.

24. Dans le domaine du développement économique, la Commission poursuit vigoureusement ses efforts; elle doit organiser un centre régional de formation pour

¹ Publication des Nations Unies, numéro de vente: 1951.II.C4.

l'établissement de programmes de développement industriel. Ce centre serait le complément d'un organisme analogue créé, il y a deux ans, à Lahore, pour les projets de développement agricole. Il faut espérer que le nouveau centre fonctionnera pendant un certain nombre d'années.

25. La délégation du Pakistan a été frappée par l'excellente qualité des documents techniques préparés par la Commission au sujet du développement économique, notamment de ses études sur la mobilisation des capitaux nationaux. Il semble, toutefois, que certaines des études sur le développement économique que la Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient et la Commission économique pour l'Amérique latine se proposent d'effectuer sont du même ordre et il serait utile que les deux commissions renforcent encore leur coopération et coordonnent plus étroitement leurs efforts dans ce domaine.

26. L'insuffisance du développement de la production d'énergie et les difficultés rencontrées pour obtenir les biens d'équipement nécessaires ont fait obstacle au développement économique de la région. A ce sujet, le représentant du Pakistan est pleinement d'accord avec le représentant des Philippines, et sa délégation attache la plus grande importance aux recommandations du Comité de l'industrie et du commerce et du Sous-Comité du fer et de l'acier. La Commission s'est inquiétée des retards survenus dans les livraisons de matériel pour centrales électriques aux pays de la région et a demandé au secrétariat de réunir des renseignements sur les principes et modalités concernant la cession de biens d'équipement et d'autres produits essentiels et de faire des suggestions pour remédier aux difficultés actuelles. Le Conseil entendra peut-être prendre d'autres mesures dans ce domaine lorsqu'il examinera le point 5 de son ordre du jour.

27. Les transports fluviaux jouent un rôle essentiel dans la région dépendant de la CEAE0, notamment dans les provinces orientales du Pakistan; le représentant du Pakistan accueille donc avec faveur la proposition relative à l'exécution de projets de démonstration intéressant les transports fluviaux. Il faut espérer que l'un de ces projets au moins sera exécuté dans le Pakistan oriental.

28. Entre autres faits encourageants qui ont marqué la Conférence de la CEAE0 sur le développement commercial, qui s'est tenue à Singapour en 1951, il faut mentionner tout particulièrement la présence à cette conférence d'hommes d'affaires venus non seulement de la région de la CEAE0, mais encore d'autres pays désireux de développer leurs échanges avec cette région.

29. La délégation du Pakistan estime que le programme de travail de la Commission est entièrement satisfaisant; la liste de projets constitue un document de référence d'une grande utilité.

30. Le projet de résolution B que la Commission recommande au Conseil d'adopter (E/2171, quatrième partie) correspond tout à fait à la position prise, lors de la dernière session de la Commission, par la délégation du Pakistan au sujet de l'admission du Japon en qualité de membre associé de la CEAE0. La Commission devrait retirer le plus grand profit de la participation du Japon à ses travaux.

31. Lord SELKIRK (Royaume-Uni) déclare que le rôle utile joué par la Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient justifie la décision prise par le Conseil de donner à cet organe un caractère permanent.

32. Avant la deuxième guerre mondiale, en raison de la structure générale des échanges commerciaux et des relations internationales dans la région de la CEAE0, les pays de cette région avaient plus de contacts avec les Etats situés en dehors de la région qu'avec leurs voisins immédiats. La guerre a mis fin à ces relations sans les remplacer par d'autres. La création en Asie, au lendemain de la guerre, de nouveaux Etats indépendants, a donné à cette région un sentiment plus vif de son unité et actuellement les pays d'Extrême-Orient s'efforcent de mieux tirer parti de leurs relations mutuelles. Toutefois, il leur faudra un certain temps pour y parvenir, étant donné qu'ils doivent d'abord résoudre leurs problèmes intérieurs immédiats et que, dans plusieurs cas, leurs économies sont parallèles et non pas complémentaires. Dans ce domaine, la CEAE0 a apporté une aide très utile à ces pays, comme le montrent ses travaux sur la coordination des transports et du développement industriel.

33. La Commission a également contribué à renouer et à resserrer les liens traditionnels avec les pays situés en dehors de la région et elle a joué un rôle particulièrement actif en ce qui concerne le développement des relations commerciales. Lord Selkirk fait observer à cet égard que le Secrétaire exécutif a déjà écrit aux gouvernements des pays fournisseurs, comme le prévoit le dernier paragraphe de la résolution B (E/2171, quatrième partie); il étudie également, de concert avec la CEE, la situation de l'offre et de la demande pour certaines catégories de produits manufacturés. Si fécondes que puissent être ces études, la Commission devrait tracer une ligne de démarcation nette entre ses fonctions qui consistent à rassembler une documentation et le rôle d'intermédiaire entre fournisseurs et acheteurs. Il est évident qu'elle outrepasserait son mandat si elle s'occupait activement de négociations commerciales.

34. La résolution du Sous-Comité du fer et de l'acier (E/2171, quatrième partie) appelle les mêmes remarques. Comme l'a montré le *Rapport sur l'économie mondiale, 1950-1951*, la production de fer et d'acier, ainsi que celle de produits industriels et d'articles manufacturés, dans les pays industrialisés a, l'année dernière, dépassé les prévisions. Le Gouvernement du Royaume-Uni s'efforce par tous les moyens de satisfaire dans une mesure plus grande aux besoins des pays de la région en biens d'équipement.

35. La délégation du Royaume-Uni appuie le projet de résolution A que la Commission recommande au Conseil d'adopter (E/2171, quatrième partie); elle se réserve cependant de formuler au sein de la Cinquième Commission de l'Assemblée générale des observations plus complètes sur les incidences financières de l'ordre de priorité arrêté par le Secrétaire exécutif.

36. L'un des événements les plus riches en promesses de l'après-guerre est le relèvement du Japon, qui est de nouveau en mesure d'apporter une contribution active au développement des échanges commerciaux et des relations pacifiques entre les pays de l'Extrême-Orient. La délégation du Royaume-Uni appuiera donc le pro-

l'établissement de programmes de développement industriel. Ce centre serait le complément d'un organisme analogue créé, il y a deux ans, à Lahore, pour les projets de développement agricole. Il faut espérer que le nouveau centre fonctionnera pendant un certain nombre d'années.

25. La délégation du Pakistan a été frappée par l'excellente qualité des documents techniques préparés par la Commission au sujet du développement économique, notamment de ses études sur la mobilisation des capitaux nationaux. Il semble, toutefois, que certaines des études sur le développement économique que la Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient et la Commission économique pour l'Amérique latine se proposent d'effectuer sont du même ordre et il serait utile que les deux commissions renforcent encore leur coopération et coordonnent plus étroitement leurs efforts dans ce domaine.

26. L'insuffisance du développement de la production d'énergie et les difficultés rencontrées pour obtenir les biens d'équipement nécessaires ont fait obstacle au développement économique de la région. A ce sujet, le représentant du Pakistan est pleinement d'accord avec le représentant des Philippines, et sa délégation attache la plus grande importance aux recommandations du Comité de l'industrie et du commerce et du Sous-Comité du fer et de l'acier. La Commission s'est inquiétée des retards survenus dans les livraisons de matériel pour centrales électriques aux pays de la région et a demandé au secrétariat de réunir des renseignements sur les principes et modalités concernant la cession de biens d'équipement et d'autres produits essentiels et de faire des suggestions pour remédier aux difficultés actuelles. Le Conseil entendra peut-être prendre d'autres mesures dans ce domaine lorsqu'il examinera le point 5 de son ordre du jour.

27. Les transports fluviaux jouent un rôle essentiel dans la région dépendant de la CEAE0, notamment dans les provinces orientales du Pakistan; le représentant du Pakistan accueille donc avec faveur la proposition relative à l'exécution de projets de démonstration intéressant les transports fluviaux. Il faut espérer que l'un de ces projets au moins sera exécuté dans le Pakistan oriental.

28. Entre autres faits encourageants qui ont marqué la Conférence de la CEAE0 sur le développement commercial, qui s'est tenue à Singapour en 1951, il faut mentionner tout particulièrement la présence à cette conférence d'hommes d'affaires venus non seulement de la région de la CEAE0, mais encore d'autres pays désireux de développer leurs échanges avec cette région.

29. La délégation du Pakistan estime que le programme de travail de la Commission est entièrement satisfaisant; la liste de projets constitue un document de référence d'une grande utilité.

30. Le projet de résolution B que la Commission recommande au Conseil d'adopter (E/2171, quatrième partie) correspond tout à fait à la position prise, lors de la dernière session de la Commission, par la délégation du Pakistan au sujet de l'admission du Japon en qualité de membre associé de la CEAE0. La Commission devrait retirer le plus grand profit de la participation du Japon à ses travaux.

31. Lord SELKIRK (Royaume-Uni) déclare que le rôle utile joué par la Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient justifie la décision prise par le Conseil de donner à cet organe un caractère permanent.

32. Avant la deuxième guerre mondiale, en raison de la structure générale des échanges commerciaux et des relations internationales dans la région de la CEAE0, les pays de cette région avaient plus de contacts avec les Etats situés en dehors de la région qu'avec leurs voisins immédiats. La guerre a mis fin à ces relations sans les remplacer par d'autres. La création en Asie, au lendemain de la guerre, de nouveaux Etats indépendants, a donné à cette région un sentiment plus vif de son unité et actuellement les pays d'Extrême-Orient s'efforcent de mieux tirer parti de leurs relations mutuelles. Toutefois, il leur faudra un certain temps pour y parvenir, étant donné qu'ils doivent d'abord résoudre leurs problèmes intérieurs immédiats et que, dans plusieurs cas, leurs économies sont parallèles et non pas complémentaires. Dans ce domaine, la CEAE0 a apporté une aide très utile à ces pays, comme le montrent ses travaux sur la coordination des transports et du développement industriel.

33. La Commission a également contribué à renouer et à resserrer les liens traditionnels avec les pays situés en dehors de la région et elle a joué un rôle particulièrement actif en ce qui concerne le développement des relations commerciales. Lord Selkirk fait observer à cet égard que le Secrétaire exécutif a déjà écrit aux gouvernements des pays fournisseurs, comme le prévoit le dernier paragraphe de la résolution B (E/2171, quatrième partie); il étudie également, de concert avec la CEE, la situation de l'offre et de la demande pour certaines catégories de produits manufacturés. Si fécondes que puissent être ces études, la Commission devrait tracer une ligne de démarcation nette entre ses fonctions qui consistent à rassembler une documentation et le rôle d'intermédiaire entre fournisseurs et acheteurs. Il est évident qu'elle outrepasserait son mandat si elle s'occupait activement de négociations commerciales.

34. La résolution du Sous-Comité du fer et de l'acier (E/2171, quatrième partie) appelle les mêmes remarques. Comme l'a montré le *Rapport sur l'économie mondiale, 1950-1951*, la production de fer et d'acier, ainsi que celle de produits industriels et d'articles manufacturés, dans les pays industrialisés a, l'année dernière, dépassé les prévisions. Le Gouvernement du Royaume-Uni s'efforce par tous les moyens de satisfaire dans une mesure plus grande aux besoins des pays de la région en biens d'équipement.

35. La délégation du Royaume-Uni appuie le projet de résolution A que la Commission recommande au Conseil d'adopter (E/2171, quatrième partie); elle se réserve cependant de formuler au sein de la Cinquième Commission de l'Assemblée générale des observations plus complètes sur les incidences financières de l'ordre de priorité arrêté par le Secrétaire exécutif.

36. L'un des événements les plus riches en promesses de l'après-guerre est le relèvement du Japon, qui est de nouveau en mesure d'apporter une contribution active au développement des échanges commerciaux et des relations pacifiques entre les pays de l'Extrême-Orient. La délégation du Royaume-Uni appuiera donc le pro-

jet de résolution B (E/2171, quatrième partie) ainsi que l'amendement que le représentant du Pakistan propose d'apporter à ce projet (E/L.356).

37. M. SAKSINE (Union des Républiques socialistes soviétiques) déclare que sa délégation se prononcera en faveur du projet de résolution du Pakistan (E/L.306) relatif à l'admission du Japon à titre de membre associé de la CEAE0.

38. Après avoir félicité le Secrétaire exécutif pour l'exposé qu'il a présenté sur l'activité de la CEAE0, M. Saksine tient à lui demander quelles conséquences a entraînées pour la Commission le fait que jusqu'ici les représentants légitimes de la République populaire de Chine n'ont pas participé à ses travaux. Il désire également savoir quelles mesures le secrétariat de la Commission a prises pour remédier à la situation anormale qui résulte de l'absence des représentants du plus grand pays d'Asie.

39. Le R. P. DE BREUVERY (France) estime que le rapport de la Commission a une très grande importance en raison de l'excellente présentation qu'il offre non seulement de ses activités passées et des résultats obtenus, mais aussi des activités qu'elle se propose d'entreprendre.

40. Pour réaliser son programme, la CEAE0 avait le choix entre deux méthodes: ou bien dresser un inventaire préalable des différents problèmes posés et des possibilités offertes dans les différents pays et ensuite fournir aux gouvernements l'assistance requise pour le développement de leur économie — c'est là la méthode qui a été adoptée par la CEPAL — ou bien, sans s'attarder à prendre une vue d'ensemble, étudier les différents problèmes au fur et à mesure qu'ils se présentent et créer des organes subsidiaires pour en assurer la solution efficace. C'est cette dernière méthode qui a été choisie par la CEAE0 et on doit l'en féliciter, car l'expérience a montré qu'elle était mieux adaptée à la situation des pays de la région en raison des ravages que la guerre y avait causés et des expériences nouvelles que comportait une indépendance politique récemment acquise. Les nombreux comités, sous-comités et groupes de travail ainsi créés par la CEAE0 ont eu une activité des plus fécondes et ils ont élaboré toute une série d'études fort intéressantes.

41. La CEAE0 s'est tout d'abord attachée à reconstruire et à développer le potentiel industriel des pays de la région, ce qui, au début, paraissait particulièrement convenable à l'affermissement de leur indépendance politique. Dans la suite, sans laisser de côté ses plans à long terme pour l'industrialisation de la région, le secrétariat a compris que d'autres problèmes non moins urgents se posaient si l'on voulait assurer à l'économie de ces pays l'équilibre souhaitable. A ce sujet, le R. P. de Breuvery tient à attirer l'attention du Conseil sur trois nouvelles initiatives du secrétariat qui témoignent spécialement de sa faculté d'adaptation et de son esprit pratique. Un Groupe de travail de l'artisanat et de la petite industrie a tenu ses premières séances en avril 1951; une première Conférence pour le développement commercial s'est réunie à Singapour en octobre 1951; enfin, tout récemment, une nouvelle division a été créée au sein du

secrétariat, celle de l'agriculture, dont le chef nommé par la FAO est également responsable devant le Secrétaire exécutif de la CEAE0. Ces trois initiatives peuvent avoir de grandes conséquences pour l'avenir de la région et c'est pourquoi la délégation française voudrait présenter ici quelques remarques qui lui paraissent importantes.

42. En ce qui concerne l'artisanat et la petite industrie, les efforts de la Commission s'étaient jusqu'à présent surtout concentrés sur l'apport additionnel qu'ils pouvaient fournir aux exportations nationales. Les discussions qui ont lieu au sein du groupe de travail, et lors de la huitième session de la Commission à Rangoon, ont montré l'importance qu'on devait attacher aussi aux petites industries et à l'artisanat dont les produits sont destinés à la consommation locale. Dans ce cas, en effet, ces entreprises non seulement contribuent à accroître le revenu de la population locale, mais elles permettent également de lutter contre le sous-emploi endémique dans les campagnes et de relever le niveau de vie des populations en mettant à leur disposition des produits plus variés. En outre, un effort systématique en vue de l'amélioration et de l'uniformisation progressives des techniques de l'artisanat permettrait sans doute d'adapter peu à peu la main-d'œuvre locale au genre de travail requis dans les entreprises industrielles de plus grande ampleur.

43. La Conférence pour le développement commercial, tenue à Singapour, a été un succès remarquable et une conférence régionale semblable est prévue pour 1953. Il semble qu'il y aurait grand intérêt à étudier, au cours de cette nouvelle conférence, dans quelle proportion les pays de la région seraient en mesure de satisfaire aux besoins globaux de la région, et dans quelle proportion aussi une plus saine diversification de leur économie pourrait contribuer à intensifier les relations commerciales entre les pays de la région. On pourrait insister aussi sur le fait qu'une judicieuse répartition, parmi les différents pays du monde, des relations d'achat et de vente que contracte chaque pays en particulier est une base non moins solide d'indépendance politique qu'un certain développement industriel. Il y a là comme une répartition des risques et l'étude des possibilités d'une telle répartition pourrait être d'un grand service pour les pays de la région.

44. On ne saurait trop insister sur l'importance du rôle qu'est normalement appelé à jouer la nouvelle Division de l'agriculture dans laquelle se trouve maintenant établie une complète coordination entre la CEAE0 et la FAO. En effet, même si les pays de la région s'industrialisent dans une mesure considérable, cela ne saurait entraîner un déplacement massif de la population rurale vers les centres urbains, et le problème de l'amélioration du niveau de vie de cette population demeurera le même. De plus, cette population devra contribuer à l'approvisionnement des nouvelles cités industrielles et ce seront elles aussi qui constitueront le marché le plus important pour ses produits de consommation. En ce qui concerne la production alimentaire, le R. P. de Breuvery considère que l'on arrivera plus facilement à accroître la productivité de l'agriculture et des pêcheries en améliorant les techniques et le matériel actuels qu'en

important de l'étranger des techniques et du matériel nouveaux, moins bien adaptés aux conditions et aux coutumes de la région. Il est également indispensable d'éveiller chez les paysans l'intérêt pour les choses de la communauté et le sens de la responsabilité; les coopératives à buts multiples n'offriraient pas seulement des avantages du point de vue économique, elles auraient également une valeur éducative en développant chez les habitants des régions rurales le sens de leurs responsabilités à l'égard de la collectivité dont ils font partie. Le Japon a fait à cet égard des expériences fort intéressantes.

45. M. NYMAN (Suède) exprime la satisfaction de sa délégation pour l'œuvre de la CEAEQ. Il estime que les études de la Commission sur l'expansion des programmes de développement industriel, de production d'énergie électrique et d'exploitation des ressources minérales, doivent jouer un rôle essentiel dans l'avenir économique de la région. Il est réconfortant de noter que la Commission a accordé une place importante au problème des grandes fluctuations des prix des produits de base. Ce problème complexe et d'une grande portée intéresse non seulement la région, mais aussi le reste du monde.

46. La CEAEQ a un rôle très important à jouer, celui de favoriser le développement économique et industriel d'une région qui comprend de nombreux pays insuffisamment développés. Il lui appartient également d'élaborer des programmes de mise en œuvre de la réforme agraire, afin d'accroître la production agricole.

47. La délégation suédoise est heureuse de noter l'étroite collaboration qui s'est établie entre la CEAEQ, les institutions spécialisées et d'autres organisations internationales intéressées.

48. Elle appuie entièrement la recommandation d'admettre le Japon comme membre associé de la Commission.

49. M. ASHER (Etats-Unis d'Amérique) déclare que la CEAEQ joue un rôle précieux en aidant les pays de la région à comprendre leurs difficultés mutuelles et à collaborer entre eux pour y chercher des solutions. Elle rassemble et analyse les données économiques sur la région, fournit d'utiles avis techniques aux gouvernements et contribue à faire de mieux en mieux connaître au reste du monde les problèmes qui se posent à la région.

50. Les publications de la CEAEQ, en particulier les études annuelles et les bulletins économiques trimestriels, sont extrêmement précieuses, bien qu'on puisse ne pas toujours partager les vues exprimées sur des points particuliers. Par exemple, ce qu'on lit dans le *Bulletin économique* de novembre 1951, au sujet des livraisons américaines de biens d'équipement en Asie et en Extrême-Orient, a donné, bien involontairement, une impression défavorable et tout à fait injustifiée des activités des Etats-Unis dans la région. La valeur des analyses économiques contenues dans les études dépend en grande partie des renseignements dont on dispose pour la région et les études s'amélioreront en même temps que les statistiques.

51. Il est compréhensible, mais regrettable, que l'étude de la CEAEQ pour 1951 n'ait pas encore paru. Il serait préférable de publier les études plus tôt, même si cela devait signifier qu'elles ne correspondent pas à l'année civile. Leur publication en décembre, par exemple, permettrait à la CEAEQ de disposer au début de sa session annuelle d'une étude récente de la situation économique qui pourrait également être présentée à la session de printemps du Conseil. Il croit savoir que la Commission est en train de revoir son programme de publication et envisage la possibilité d'inclure des données analytiques plus nombreuses dans les futures études. Il y a lieu de féliciter le Secrétaire exécutif pour les efforts qu'il déploie dans cette direction.

52. Tous les gouvernements des pays de la CEAEQ comprennent la nécessité de hâter leur développement économique et de lutter contre la pauvreté, les famines et les épidémies. Si beaucoup de ces pays ont vigoureusement cherché à résoudre leurs problèmes, la plupart des gouvernements ont manqué des données détaillées sur leur économie dont ils avaient besoin pour élaborer des plans concrets de développement. C'est avec satisfaction que l'on constate que le secrétariat de la CEAEQ encourage les gouvernements à réunir des données de base grâce à des conférences statistiques régionales, et met à leur disposition une aide technique qui leur permet de créer ou d'améliorer leurs services statistiques.

53. Les organes subsidiaires de la CEAEQ fonctionnent bien; le Bureau d'hydraulique fluviale a élaboré d'importants programmes de travaux, tout en accordant une attention croissante à toute la série des problèmes que pose le développement à des fins multiples des ressources en eau, sans se limiter au seul problème de la régularisation des eaux. Ses activités devraient recevoir une nouvelle impulsion de l'examen par le Conseil du problème de la régularisation et de l'utilisation des eaux.

54. M. Asher constate la création de trois sous-comités du Comité des transports intérieurs. Or, aux termes du paragraphe 14 du mandat de la CEAEQ (E/2171, annexe I), il appartient au Conseil d'approuver la création d'organes de ce genre. Il pense donc que le Conseil a approuvé cette mesure, car aucune objection n'a été formulée, et qu'il est par conséquent inutile de mentionner explicitement ces nouveaux sous-comités dans la résolution prenant note du rapport de la CEAEQ.

55. C'est à juste titre que la CEAEQ a consacré beaucoup d'attention aux méthodes propres à augmenter la production et à développer les échanges commerciaux. Elle a accordé son patronage à la Conférence régionale sur le développement commercial qui s'est tenue à Singapour avec un plein succès et à son groupe de travail sur la mobilisation des capitaux nationaux. Les Etats-Unis notent avec satisfaction que la FAO étudie en collaboration avec les secrétariats de la CEE et de la CEAEQ la possibilité de développer les échanges commerciaux entre l'Asie et l'Extrême-Orient et l'Europe, et que la CEAEQ et la FAO ont collaboré à l'établissement d'une division de l'agriculture. Comme l'assistance technique tient une place impor-

tante dans l'œuvre de la CEAE0, cette Commission a établi, avec raison, des relations de plus en plus étroites avec l'Administration de l'assistance technique. Sur les soixante-deux projets figurant actuellement au programme de la CEAE0, vingt et un exigent la collaboration de l'AAT. Il ressort clairement de son programme de travail et de son ordre de priorité que la CEAE0 a suivi les recommandations de l'Assemblée générale [résolution 413 (V)] et du Conseil [résolutions 362 B (XII) et 402 B III (XIII)] relatives à la concentration des efforts et des ressources. Le nombre des projets prioritaires a été réduit et la CEAE0 coopère plus étroitement avec les autres organismes. Bien que la résolution 533 C (VI) de l'Assemblée générale ait été adoptée trop tard pour que la Commission ait pu la mettre en œuvre, la délégation des Etats-Unis espère qu'à l'avenir le Secrétaire exécutif pourra faire connaître au Conseil l'état estimatif des dépenses afférentes à tout projet proposé par la Commission.

56. Etant donné l'œuvre accomplie par la CEAE0, le Conseil a bien fait de décider d'en prolonger indéfiniment l'existence [résolution 414 (XIII), par. 40].

57. Les Etats-Unis sont prêts à appuyer l'admission du Japon en qualité de membre associé de la CEAE0.

58. M. HSIA (Chine) félicite le Secrétaire exécutif de la CEAE0 de l'œuvre accomplie par cette commission.

59. La délégation chinoise a noté avec satisfaction les progrès réalisés dans la lutte contre les inondations, car elle a été l'une des premières à préconiser la création d'un Bureau d'hydraulique fluviale. Les problèmes de la lutte contre les inondations et de l'utilisation des ressources hydrauliques sont pour l'Asie et l'Extrême-Orient d'une importance vitale.

60. La délégation chinoise appuiera le projet de résolution du Pakistan (E/L.306).

61. M. PHARAONY (Egypte) déclare que son gouvernement appuiera le projet de résolution du Pakistan (E/L.306).

62. M. LOKANATHAN (Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient) rappelle, au sujet de la question soulevée par le représentant de l'URSS, qu'on peut lire, au paragraphe 133, à la page 17 du rapport (E/2171), que la Commission a décidé d'ajourner la discussion sur la motion de l'Union soviétique relative à la représentation de la Chine, estimant qu'elle ne devait pas examiner ce problème tant que l'Assemblée générale en était saisie. La Commission, à sa session de 1949, avait également rejeté une motion de l'URSS relative à la représentation de la Chine. Dans toutes ces questions, le Secrétariat doit se conformer aux instructions de la Commission.

63. Pour ce qui est des dates de publication, M. Lokanathan fait savoir que les études se rapportant à une année civile sont habituellement publiées environ six mois plus tard et que, même ainsi, il ne dispose pas toujours de toutes les données en temps voulu.

64. A la huitième session de la CEAE0, plusieurs délégations avaient proposé de modifier les dates de publication; elles estimaient en effet qu'il faudrait que les études de la CEAE0 soient examinées aux sessions de la Commission, au début de l'année, ainsi qu'au moment où le Conseil étudie la situation économique mondiale. C'est pourquoi M. Lokanathan a décidé de modifier les dates de publication: il a l'intention de publier l'étude de 1952 en décembre 1952.

65. Comme suite aux observations du représentant du Royaume-Uni, M. Lokanathan déclare que la Commission a décidé que ni la CEAE0 ni son secrétariat ne se chargeraient directement de négociations commerciales.

66. M. FARUKHI (Pakistan) tient à souligner l'importance du rôle que l'industrie japonaise peut jouer dans le développement économique de l'Asie et de l'Extrême-Orient, ainsi que les avantages que le Japon pourrait retirer de relations commerciales avec d'autres pays de la région. A la cinquième session du Conseil [résolution 69 (V)], on a donné au Japon un rôle consultatif; il faudrait aller plus loin et l'admettre comme membre associé de la CEAE0; on développerait ainsi l'esprit de participation et de responsabilité et le travail de la Commission s'en trouverait amélioré.

67. C'est en tenant compte des considérations qui précèdent que la délégation du Pakistan à la CEAE0 a proposé d'admettre le Japon comme membre associé. Dans l'espoir que le Conseil se prononcerait lors de la reprise de sa treizième session, le représentant du Pakistan a présenté à la reprise de la treizième session un projet de résolution relatif au mandat de la CEAE0 (E/L.306)².

68. Il désire retirer ce projet de résolution en faveur du texte adopté par la CEAE0 à sa huitième session (E/2171, quatrième partie, projet de résolution B).

69. Il propose cependant que les mots "Décide d'apporter les modifications suivantes au" figurant au dispositif de la résolution B soient remplacés par les mots "Modifie comme suit le" (E/L.356).

70. Puisque la CEAE0 crée des groupes de travail, etc., dont le Japon pourra également désirer faire partie, M. Farukhi prie le Conseil d'adopter son amendement, ce qui permettra à la Commission d'inviter immédiatement les représentants du Japon à prendre part à ses travaux.

71. Le PRESIDENT met aux voix le projet de résolution A (E/2171, quatrième partie).

Par 17 voix contre zéro, le projet de résolution A est adopté.

72. Le PRESIDENT met aux voix l'amendement du Pakistan au projet de résolution B (E/L.356).

Par 17 voix contre zéro, avec une abstention, l'amendement du Pakistan est adopté.

² Voir les Procès-verbaux officiels du Conseil économique et social, reprise de la treizième session, 568ème séance.

73. A la demande de M. GARCIA (Philippines), le PRESIDENT met aux voix le projet de résolution B, par division.

A l'unanimité, l'alinéa i du préambule est adopté.

Par 17 voix contre zéro, avec une abstention, l'alinéa ii du préambule est adopté.

A l'unanimité, l'alinéa i du dispositif est adopté.

Par 17 voix contre zéro, avec une abstention, l'alinéa ii du dispositif est adopté.

Par 17 voix contre zéro, avec une abstention, l'ensemble du projet de résolution B, tel qu'il a été amendé, est adopté.

La séance est levée à 12 h. 50.